

## Un projet de vidéo-protection pour lutter contre le sentiment d'insécurité à Saint-Brieuc

Lors de la séance du 17 décembre dernier le conseil municipal a adopté une décision de principe sur l'installation d'un système de vidéo-protection à Saint-Brieuc.

En effet, à la suite des échanges que la Municipalité a pu avoir avec les Briochins au cours des derniers mois et à la lumière des événements récents, il nous est apparu important d'envisager l'installation d'un tel système de protection à Saint-Brieuc dans des lieux particulièrement exposés.

L'implantation d'un système de vidéo-protection doit permettre d'agir contre la délinquance, d'accentuer la prévention, d'optimiser sous certaines conditions l'intervention des services de police et de secours et enfin de sécuriser les bâtiments publics.

La vidéo protection constitue un nouvel outil mis à la disposition des collectivités territoriales pour lutter contre le sentiment d'insécurité vécu par une partie de la population. Déjà mis en place dans de nombreuses collectivités, ce système a démontré au cours du temps son utilité dans la recherche



La place du Martray (ci-dessus) et la rue des Trois Frères Le Goff (ci-dessous), font partie des six sites à surveiller.

d'auteurs de délits, mais aussi, et c'est tout autant important, dans le domaine de la prévention et de la délinquance.

La mise en place d'un tel système doit être bien évidemment encadrée strictement. La loi du 21 janvier 1995 qui autorise les enregistrements et transmissions d'images prises sur la voie publique au moyen d'un système de vidéo-protection encadre rigoureusement ce dispositif qui est soumis à une autorisation délivrée par le préfet, après avis d'une commission départementale présidée par un magistrat.

Il va de soi qu'un tel système de vidéo-protection sur la voie publique ne peut être mis en œuvre que dans un schéma extrêmement contraint qui préserve rigoureusement le strict respect des libertés publiques et individuelles.

De plus le conseil municipal a souhaité qu'un comité de surveillance soit associé à la mise en place du dispositif. Ce comité, qui doit être installé dans les semaines qui viennent, aura en charge la rédaction d'une charte d'éthique sur la vidéoprotection de la voie publique, son installation et son suivi.

Dans le même temps, l'élaboration et la mise en œuvre d'actions complémentaires, seront poursuivies afin de compléter les dispositifs existants pour une prévention globale renforcée.

À la suite d'un diagnostic sur l'insécurité dans le centre ville ainsi qu'une pré étude technique et financière pour la mise en œuvre de quelques caméras toujours dans le centre-ville, il a été défini 8 lieux d'implantation de ce dispositif (couvrant 6 sites à surveiller) : la rue Saint-Guillaume, la place Haute du Chai, la place du Chai, la rue aux Toiles, la rue des 3 Frères Le Goff, la place du Martray, la place Louis Guilloux et enfin la place de la Madeleine.

L'ensemble de ces sites ont été retenus au vu des différentes mains-courantes concernant les interventions de la Police Municipale, ainsi que des différentes plaintes reçues auprès des services de la Police Nationale. Concernant cette dernière, l'ensemble des sites proposés a été validé par le commissariat.

Yann Drévès,  
Président du groupe de la majorité municipale

### Méfions nous de l'année 2009...

Pour cette année 2009, il nous faudra, encore bien plus que les années précédentes, nous montrer, tous, vigilants, combatifs et constructifs.

Pourquoi ?

- Parce que déjà, les financiers se frottent les mains à l'idée de tous les profits qu'ils feront en surfant sur la crise, à l'image de ces promoteurs américains qui ont profité de la « belle occasion » offerte par l'ouragan Katrina pour acquérir des terrains à bon compte (\*).

- Parce que l'occasion est trop belle de nous faire avaler des couleuvres sous le prétexte de maîtriser nos déficits, penser à nos retraites, maîtriser nos dépenses publiques... La maîtrise, oui, mais sur le dos de qui ?

Le Président de la République annonce l'année de tous les sacrifices :

- Aux salariés de l'hôpital malmené, qui devraient « mieux s'organiser ».

- Aux intérimaires du bâtiment, aux salariés en contrat précaires de la grande distribution, qui devraient travailler jusqu'à 70 ans et le dimanche.

- Aux si nombreux nouveaux chômeurs, qui devraient accepter des « emplois raisonnables ».

- Aux retraités, aux surendettés, aux artisans et chefs de petites entreprises (qui ont mis la clef sous la porte), et à tous ceux qui, dépendant de leur travail pour vivre, devraient accepter les conditions des banquiers.

Parce qu'à Saint-Brieuc, comme ailleurs, les salariés trinquent comme on le voit encore avec ceux de Chafoteaux, du Joint Français ou de Manoir Industrie, obligés au chômage partiel pendant que les bénéficiaires continuent à être engrangés.

Alors, pour l'année 2009,

- Soyons vigilants, cette crise ne doit nous faire accepter tout et n'importe quoi.

- Soyons combatifs, et présents partout où nos droits seront menacés.

- Soyons constructifs, et proposons une alternative sociale et économique partagée par tous, parce que exprimée et expliquée, sans dogmatisme et avec pragmatisme.

(\* cf « La stratégie du choc » de Naomi Klein, paru aux éditions Actes Sud qui cite le congressiste républicain Richard Baker : « L'ouragan Katrina a nettoyé les logements sociaux de la Nouvelle Orléans, Dieu a réussi là où nous avions échoué ». Un comble d'arrogance !

**Groupe de l'opposition du Parti Socialiste et apparentés :**  
**Pascal Bourquard, Christine Gacel,**  
**Nolwenn Guyonnet, Martine Hubert,**  
**Mohamed Ibnnyassin, Mado Lefaucheur, Pascal Le Guern.**  
**Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42**  
**ou au 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.**

### Carte scolaire : compatir, c'est bien... Agir c'est indispensable

Comment ne pas être choqué lorsque le Président de la République annonce que l'école et la réussite éducative constituent sa priorité alors que, dans le même temps, la politique mise en place, accompagnée des décisions restrictives budgétaires (11000 postes supprimés dans l'Éducation Nationale en 2008 et 13000 suppressions prévues en 2009-2010), contribue à une démolition totale du système éducatif et à la disparition progressive de l'école maternelle. Les résultats de cette politique désastreuse sont immédiats. Les mesures mises à l'étude et proposées pour la rentrée 2009 par l'Inspecteur d'Académie pour les maternelles et écoles primaires du département sont inacceptables. Pour ce qui concerne Saint-Brieuc la facture est salée : il est envisagé la suppression de 4 postes en maternelle et de 3,5 postes en primaire et élémentaire. Ces mesures de suppressions qui s'ajoutent à celles déjà intervenues les années précédentes auront pour effet de nuire à la qualité d'accueil et d'enseignement à laquelle tous les enfants ont droit et d'aggraver les conditions de travail des enseignants et des personnels des écoles.

Pour donner illusion et faire passer ces reculs sur les moyens indispensables à l'éducation, le Président de la République et son gouvernement font miroiter les « bienfaits » du rattrapage ou de l'accompagnement scolaire pour certains enfants, alors que, dans le même temps, il a réduit de 2 heures hebdomadaires le temps scolaire de tous les enfants. Ne serait-il pas plus utile et efficace de donner la priorité aux dédoublements de classes et à l'aide spécialisée pendant le temps scolaire, plutôt que d'en rajouter après la classe, de développer les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) au lieu de les supprimer ?

Pour cela, il faudrait évidemment plus d'enseignants, plus de moyens et plus de classes. Mais cette priorité là ne fait pas partie de la politique gouvernementale qui s'est engagée jusqu'à 360 M€ à garantir des prêts de nature diverse, qui a prêté 10 M€ à des banques sans

exiger de contreparties sérieuses et sans pouvoir aucunement peser sur leurs décisions. C'est à l'éducation, aux services publics, à la santé, à la sécurité sociale, aux salariés, aux retraités et aux citoyens de se serrer la ceinture pour payer la « crise » dont ils ne sont pas les responsables mais les victimes !

Aujourd'hui, les luttes se développent dans tous les secteurs et en particulier sur les questions de l'école ; enseignants, personnels, parents ne cessent de se mobiliser dans l'intérêt des enfants. Les élus ont la possibilité de les soutenir et d'agir par une position claire concernant la carte scolaire. Dénoncer les suppressions de postes, sans condamner fermement le budget de l'Éducation Nationale et sans exiger du gouvernement une autre politique d'éducation relève plus d'un supplément d'âme que d'une véritable volonté politique.

Nous proposerons donc à l'ensemble du conseil municipal, comme nous l'avons fait l'année dernière, de se prononcer sur une déclaration prenant en compte ces trois éléments lors de l'examen en conseil de la carte scolaire 2009-2010. Souhaitons que cette fois-ci nous serons suivis dans cette démarche.

Nous continuerons pour notre part à nous engager aux côtés de ceux qui agissent pour un autre projet de société.

Saint-Brieuc le 16 janvier 2009

**Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère**  
**Conseillers municipaux communistes.**  
**Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.**  
**Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi**  
**de 10h30 à 12h, 10 rue Vicairie.**

### Transports publics

Depuis 2001, la Municipalité privilégie la voiture individuelle par la construction de nombreux parkings en centre ville : parking des Promenades (400 places); futur parking des Champs (600 places); futur parking de Charner (200 ou 400 places) soit un total de 1.200 à 1.400. Y-a-t-il vraiment un besoin crucial puisque, tous les jours, on peut constater que le parking des Promenades est à moitié vide ?

#### **TÉO et Tram-Train**

A contrario de cette politique du tout voiture, la ville n'est pas très dynamique pour accélérer les projets de Transports Est Ouest dont le tracé est intégralement sur le territoire de Saint-Brieuc. Il en est de même pour l'axe Nord-Sud qui devrait emprunter la voie ferrée entre Cesson et Plaintel. Ces deux axes forts et complé-

mentaires vont bouleverser le réseau des transports urbains qui, dès septembre 2009, va entamer une préfiguration en cadencant les lignes principales à 12 ou 15 minutes toute la journée et toute l'année.

Pour être totalement efficace, cette refonte des transports urbains nécessite que la ville de Saint-Brieuc programme très rapidement les travaux de voirie qui permettront de donner la priorité aux bus sur les axes et carrefours principaux.

Notre ville a tout à gagner au développement sur son territoire d'un réseau de transports publics performant d'autant que la charge financière en revient à Saint-Brieuc agglomération.

**Marc Boivin, Conseiller municipal Vert.**